

L'ÉDITO

L'été approche et avec lui, le plaisir de profiter de son logement et de son quartier autrement.

Ce numéro met à l'honneur le projet de Lancié, inauguré en avril : un chantier complet de requalification de centre-bourg, qui réunit logements, commerces et équipements publics. Ce projet illustre concrètement ce que peut être le rôle d'un Office public pour l'habitat aujourd'hui : la création d'espaces d'échanges et de partages, le soutien au dynamisme économique et local, à la culture, etc.

Vous trouverez également dans ce Fil'Actus les enseignements de l'enquête de satisfaction.

Merci aux 1 200 locataires qui ont pris le temps de répondre aux questions de l'enquête de satisfaction : vos retours guident nos priorités d'action pour les mois à venir, notamment sur la propreté, le traitement des demandes techniques et la communication.

À l'approche de l'été, vous trouverez également quelques rappels utiles pour profiter des beaux jours en toute sérénité.

Bonne lecture, et bel été à tous et à toutes !

Guillaume RIO
Directeur général
de Deux Fleuves Rhône Habitat

Deux Fleuves Rhône Habitat accompagne les communes dans la réalisation de leurs projets au service des habitantes et habitants !



EN BREF...

📌 Lancié : un centre-bourg repensé au service des habitants

Samedi 18 avril, la commune de Lancié et Deux Fleuves Rhône Habitat ont inauguré un projet structurant de requalification du centre-bourg. Cette opération globale mêle équipements publics, commerces et logements pour créer, au cœur du village, un véritable nouveau lieu de vie :

- une mairie rénovée et agrandie
- une salle associative
- une crèche
- une médiathèque
- une épicerie multiservices
- un salon de coiffure
- 11 logements sociaux, dont 3 labellisés Rhône + (adaptés pour les personnes âgées ou en perte d'autonomie)
- une nouvelle place publique centrale



Avec plus de 5 millions d'euros investis, ce projet revitalise le cœur de village et renforce l'accès aux services du quotidien.

Une nouvelle dynamique pour les Lanceronnes et Lancerons, désormais réunis autour d'un véritable centre de village.

📌 Plan d'action suite à l'enquête de satisfaction locataires

À la rentrée 2025, 1 200 locataires ont été contacté-es dans le cadre de l'enquête de satisfaction. Les retours de cette enquête permettent aux équipes de l'Office d'ajuster leurs actions au plus près de vos attentes.

Une satisfaction globale en progression

Les résultats traduisent une amélioration de satisfaction par rapport aux années

précédentes. Cette trajectoire confirme la pertinence des actions engagées, tout en identifiant les domaines sur lesquels l'Office doit se concentrer en priorité.

Trois axes prioritaires d'amélioration :

- La propreté : améliorer la qualité du cadre de vie au quotidien, dans les parties communes comme dans les espaces extérieurs.

- Le traitement des demandes d'intervention technique : réduire les délais et donner plus de visibilité aux locataires sur le suivi de leurs demandes.
- La communication proactive : mieux vous informer en amont sur les décisions et les délais personnalisés, et individualiser l'information à l'échelle de la résidence (parties communes) ou des locataires (parties privatives).



04 74 01 01 00



RHONEHABITAT.FR



EN ACTIONS

🔥 Prévention incendie : adoptons les bons réflexes

Avec l'arrivée des beaux jours, certains usages ou certaines situations du quotidien peuvent présenter des risques d'incendie. Quelques gestes simples permettent de protéger votre logement, votre famille et vos voisins.

Batteries au lithium : une vigilance essentielle

Téléphones, ordinateurs, trottinettes, vélos électriques, outils sans fil... Mal utilisées, les batteries au lithium peuvent provoquer des incendies violents et rapides.

Les bons gestes :

- utilisez uniquement les chargeurs d'origine ou certifiés
- ne laissez jamais un appareil en charge sans surveillance, notamment la nuit
- ne rechargez pas une batterie endommagée, gonflée ou déformée
- stockez les batteries à l'écart de toute source de chaleur
- déposez les batteries usagées dans un point de collecte dédié

Barbecues et cuisson sur les balcons : prudence !



L'usage des barbecues, planchas et appareils de cuisson sur les balcons et terrasses est interdit. Certains appareils électriques peuvent être tolérés suivant le règlement intérieur des résidences. Les risques de propagation aux étages supérieurs et les nuisances pour le voisinage sont réels.

Les bons réflexes :

- ne laissez jamais un appareil de cuisson sans surveillance
- éloignez tout combustible potentiel (mobilier, textiles, plantes sèches) des sources de chaleur
- consultez le règlement intérieur de votre résidence pour connaître les usages autorisés

Adopter ces gestes simples, c'est protéger son logement et celui de ses voisins !

🏠 Échanger son logement, c'est possible en ligne !

Vous êtes locataire d'un logement social et vous souhaitez changer de logement ?

La plateforme **echangermonlogement69.fr** vous permet d'échanger votre logement avec celui d'un autre locataire du parc social du Rhône et de la Métropole de Lyon.

Comment ça marche ?

Pour participer à la bourse d'échange de logements, il vous suffit de suivre 5 étapes simples :

- Créer votre annonce et déposez la sur le site **echangermonlogement69.fr**. Votre bailleur social valide ensuite votre annonce.
- Consultez les annonces et entrez en contact avec un locataire dont le logement vous intéresse.
- Organisez les visites avec le locataire du logement qui vous intéresse.
- Les dossiers sont étudiés en commission.
- Si toutes les conditions sont respectées, les bailleurs de chaque logement donnent leur accord pour valider l'échange.

Pour qui ?

Tous les locataires du parc social habitant le département du Rhône ou la Métropole de Lyon. Deux Fleuves Rhône Habitat fait partie des 16 bailleurs partenaires de la plateforme. Par exemple, un couple à la retraite souhaitant un logement plus petit, une famille qui s'agrandit et cherche plus d'espace, un déménagement pour se rapprocher de son travail ou des services...

Les motifs sont nombreux et la démarche est entièrement gratuite.

Des questions ?

Consultez la Foire Aux Questions
→ echangermonlogement69.fr/faq

Inscription

echangermonlogement69.fr/inscription
Plateforme destinée aux locataires du parc social des organismes listés ci-dessous et habitant le département du Rhône et de la Métropole de Lyon